

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 200

AMENDEMENT

présenté par
M. Chenevard et M. Thiériot

ARTICLE 24 BIS

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« appelés »

le mot :

« volontaires »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le service national étant fondé sur le volontariat, il convient de substituer le mot "volontaires" au mot "appelés"